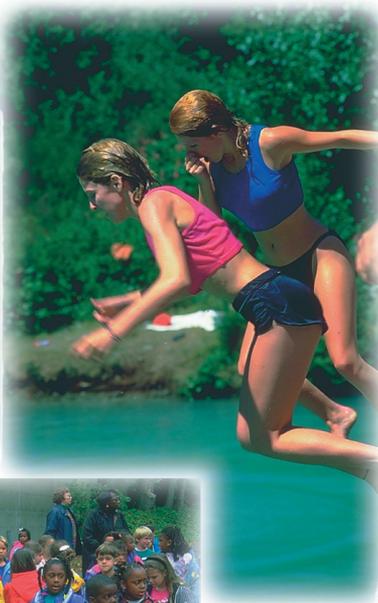
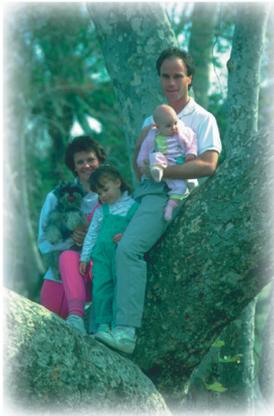


# Immunisation



New  Nouveau  
**Brunswick**  
C A N A D A

**Santé et Mieux-être**

## Qu'est-ce que l'immunisation?

L'immunisation est un processus qui permet au corps de lutter contre les maladies causées par certains virus et bactéries. L'un des moyens d'être immunisé est de recevoir un vaccin.

## Qu'est-ce qu'un vaccin?

Un vaccin est un liquide composé de germes ou de parties de germes tels que des virus et des bactéries. Les germes contenus dans les vaccins sont morts ou affaiblis et ne peuvent causer de maladies. Les vaccins sont habituellement administrés par injection.

## Quelles sont les maladies contre lesquelles mon enfant devrait recevoir une protection?

L'**hépatite B** est causée par un virus qui infecte le foie. Elle se transmet d'une personne à une autre par contact avec du sang et d'autres liquides du corps qui sont infectés. La moitié des personnes infectées par ce virus peuvent ne pas le savoir. Parfois, cette maladie peut causer le cancer du foie et d'autres maladies graves du foie.

La **diphtérie** est causée par une bactérie qui infecte le nez et la gorge. Cette bactérie libère un poison pouvant causer des troubles respiratoires, une insuffisance cardiaque et une paralysie. La diphtérie se transmet comme le rhume, par la toux et les éternuements.

La **coqueluche** est causée par une bactérie et commence comme un rhume. Cette bactérie peut causer une grave toux, un étouffement, des quintes de toux et des vomissements qui peuvent durer plusieurs semaines ou plusieurs mois et peuvent même entraîner la mort. Les bébés de moins de six mois courent le plus grand risque de décès dû à la coqueluche. La coqueluche se transmet comme un rhume, par la toux et les éternuements.

Le **tétanos** est causé par une bactérie qui se trouve dans la terre, la rouille, la poussière, le fumier et les selles humaines. Lorsque cette bactérie pénètre dans le corps par une coupure, elle peut causer des spasmes musculaires, des convulsions et la mort.

***Haemophilus influenzae* de type b** est une infection causée par une bactérie. Cette bactérie peut causer des infections des membranes entourant la moelle épinière et le cerveau (méningite) et d'autres troubles du système nerveux. Elle peut aussi causer la pneumonie, une enflure au bas de la gorge, la surdité et la mort. *Haemophilus influenzae* de type b se transmet comme un rhume, par la toux et les éternuements.

La **polio** est causée par un virus. Elle peut entraîner la paralysie et, parfois, la mort. Le virus de la poliomyélite peut être retracé dans la gorge et les selles de la personne infectée.

La **maladie pneumococcique** est causée par une bactérie et elle peut entraîner une maladie grave et la mort. Une infection pneumococcique peut

causer une méningite pneumococcique, une pneumonie, des infections de l'oreille moyenne et de la circulation sanguine. Elle peut aussi entraîner d'autres problèmes de santé, y compris la surdité et des dommages au cerveau. On pense que la maladie pneumococcique se propage par la toux et les éternuements.

La **rougeole** est causée par un virus. Elle peut causer une éruption sur la peau, une forte fièvre, de la toux, un écoulement du nez et des yeux. La rougeole peut durer de une à deux semaines. Elle peut également entraîner une enflure du cerveau, la pneumonie, des convulsions, la surdité, des dommages au cerveau et la mort. La rougeole se transmet comme un rhume, par la toux et les éternuements.

Les **oreillons** sont causés par un virus. Ils peuvent causer de la fièvre, des maux de tête, une enflure douloureuse des joues et du cou. Ils peuvent aussi causer la surdité, une infection des membranes entourant la moelle épinière et le cerveau (méningite) et la stérilité. Les oreillons se transmettent comme un rhume, par la toux et les éternuements.

La **rubéole (roséole épidémique)** est causée par un virus. Elle peut causer de la fièvre et une éruption sur la peau. D'habitude elle dure moins d'une semaine. Elle se transmet comme un rhume, par la toux et les éternuements. L'infection par ce virus chez une femme enceinte qui n'a jamais eu la rubéole ou reçu un vaccin contre cette maladie peut causer un avortement spontané lors des premiers quatre mois et demi de grossesse. À la naissance, son bébé peut être atteint de cataractes, de surdité, de problèmes de cœur et de lésions au cerveau. Avant de devenir enceinte, demandez à votre médecin s'il est nécessaire de vous faire vacciner contre cette maladie.

La **varicelle** est causée par un virus. Elle peut causer une faible fièvre et une éruption cutanée prurigineuse. L'éruption cutanée se manifeste d'abord par de petites bosses rouges qui se remplissent de liquide, qui éclatent et qui forment des croûtes. Il faut habituellement de sept à dix jours entre le début de l'infection et la formation des dernières croûtes. La varicelle se propage comme un rhume par la toux et les éternuements et par le contact avec le liquide des cloques. En général, la varicelle est bénigne, mais elle peut être grave. Elle peut causer une infection cutanée sévère, des cicatrices, une pneumonie, des dommages au cerveau ou entraîner la mort.

La **maladie méningococcique (méningite)** est causée par une bactérie. Elle peut causer la méningite (inflammation de l'encéphalite ou de la moelle épinière) ou une infection du sang et elle peut constituer un danger de mort. Elle se propage par le contact direct avec la salive d'une personne infectée par l'entremise d'activités telles que les baisers, le partage d'ustensiles, la toux et les éternuements.

## **Pourquoi faire vacciner votre enfant?**

En disant «oui», vous aidez à protéger votre enfant contre les maladies décrites ci-dessus. Les vaccins sont sûrs et efficaces. Ils offrent une bonne protection et causent très peu d'effets secondaires graves. Les risques et les dangers de la maladie sont toujours beaucoup plus grands que les risques potentiels du vaccin. Aucun vaccin ne peut garantir que votre enfant soit

totallement protégé contre une maladie contagieuse. La lutte contre les maladies au moyen de l'immunisation est un effort d'équipe. Si vous-même ou d'autres parents choisissez de ne pas faire vacciner votre enfant, toute l'équipe pourra perdre la lutte contre les maladies évitables grâce à la vaccination.

## Quelles questions me posera-t-on avant que mon enfant reçoive un vaccin?

On vous demandera :

- si vous avez lu et compris les informations dans cette brochure;
- si vous avez des questions sur les vaccins que votre enfant va recevoir;
- si votre enfant est en bonne santé aujourd'hui;
- si votre enfant a des conditions médicales sous-jacentes;
- si votre enfant a des allergies (les personnes fortement allergiques à une composante du vaccin ne peuvent être vaccinées);
- si votre enfant a déjà reçu des vaccins (vous devrez amener le carnet de vaccination de votre enfant à la clinique); et
- si votre enfant a fait une réaction après ses vaccins précédents.

## Quand mon enfant devrait-il recevoir ces vaccins?

Voici le calendrier d'immunisation pour les enfants :

Calendrier des immunisations systématiques									
Âge	DCaT-P/Hib	DCaT-P	Hép. B	V. antipneumo. conj. <sup>1</sup>	RRO	Varicelle <sup>2</sup>	V. antiméning. C conj. <sup>3</sup>	dCaT <sup>4</sup>	Td
Naissance			♥						
2 mois	♥		♥	♥					
4 mois	♥			♥					
6 mois	♥		♥	♥					
12 mois					♥	♥	♥		
18 mois	♥			♥	♥				
4-6 ans		♥							
14-16 ans								♥	
Tous les dix ans									♥

1. Né en 2005 et par après.
2. Né en 2003 et par après.
3. Né en 2003 et par après.
4. Élèves de la neuvième année.

DCaT-P/Hib : vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos, la polio et l'*haemophilus influenzae* de type b.  
DCaT-P : vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos et la polio.

Hép. B : vaccin contre l'hépatite B

V. antipneumo. conj. : vaccin antipneumococcique conjugué.

RRO : vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.

Varicelle : vaccin contre la varicelle

V. antiméning. C conj. : vaccin antiméningococcique de type C conjugué.

dCaT : vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire et le tétanos,

Td : vaccin contre le tétanos et la diphtérie.

## Que pourrait-il arriver à mon enfant après qu'il ait été vacciné

Après avoir reçu un vaccin, votre enfant peut :

- avoir de la fièvre;
- être grincheux ou irritable;
- s'endormir;
- avoir des nausées et vomir;
- avoir une rougeur, une enflure et être sensible au point d'injection;
- boiter pendant quelques jours si le vaccin a été donné dans la jambe; et
- avoir une petite bosse dure au point d'injection. Cette bosse peut durer pendant quelques semaines.

**Souvenez-vous que ces réactions sont normales et ne durent habituellement que quelques jours!**

## Que puis-je faire si mon enfant présente une réaction au vaccin?

Voici certaines choses que vous pouvez faire pour que votre enfant se sente mieux après avoir reçu un vaccin :

- tenez votre enfant dans vos bras et caressez-le;
- donnez-lui de l'acétaminophène (par exemple Tempra<sup>MC</sup>, Tylenol<sup>MC</sup>) tout de suite après le vaccin. Vous lui donnerez une deuxième dose quatre heures plus tard et une troisième dose quatre heures après. **Les jeunes enfants ne doivent pas recevoir d'AAS (Aspirin<sup>MC</sup>), sauf sur avis contraire de votre médecin;**
- si votre enfant fait de la fièvre, déshabillez-le et faites-le boire beaucoup. Continuez à lui donner de l'acétaminophène toutes les quatre heures. Ne donnez pas plus de cinq doses par jour (24 heures). Consultez un médecin si la fièvre de votre enfant ne baisse pas ou persiste plus de deux jours;
- appliquez une débarbouillette d'eau froide au point d'injection.

## Y a-t-il des réactions plus graves aux vaccins?

Il y a un faible risque que les enfants puissent avoir une réaction plus grave. Après avoir reçu un vaccin, votre enfant peut faire une fièvre de 39,4° Celsius (103° Fahrenheit) ou plus. Une forte fièvre peut parfois causer des convulsions. Même si ces convulsions sont effrayantes, elles ne causent pas de lésions au cerveau ou l'épilepsie.

Si votre enfant présente une réaction grave, vous devez appeler votre médecin immédiatement ou aller à l'urgence de l'hôpital ou à une clinique de consultation sans rendez-vous. Appelez le bureau de Santé publique de votre région et décrivez à une infirmière la réaction de votre enfant.

Il existe un faible risque de réaction allergique grave après avoir pris un médicament, avoir mangé certains aliments ou avoir eu un vaccin. Certaines réactions allergiques peuvent causer la mort si elles ne sont pas traitées immédiatement. C'est pourquoi nous vous demandons d'attendre une fois

que votre enfant a reçu son vaccin. Si votre enfant a une réaction allergique, nous pourrions l'aider immédiatement.

## Autres renseignements sur les vaccins que recevra votre enfant

### Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos, la polio et l'*Haemophilus Influenzae* de type B (DCaT-P/Hib)

- Pour chaque 100 enfants qui reçoivent le vaccin DCaT-P/Hib, environ 99 d'entre eux seront protégés contre la polio, le tétanos ou la diphtérie.
- Pour 100 enfants qui reçoivent tous les vaccins de DCaT-P/Hib, environ 90 seront protégés contre l'*Haemophilus influenzae* de type b.
- Pour 100 enfants qui reçoivent tous les vaccins de DCaT-P/Hib, environ 85 seront protégés contre la coqueluche.

### Vaccin antipneumococcique conjugué

- Pour chaque 100 enfants qui reçoivent le vaccin antipneumococcique conjugué, environ 97 seront protégés contre la maladie pneumococcique invasive.

### Rougeole, rubéole et oreillons (RRO)

#### Ce vaccin ne doit pas être donné aux personnes :

- qui ont un problème avec leur système immunitaire;
- qui ont reçu une transfusion de sang ou d'autres types de produits sanguins dans les trois à 10 derniers mois;
- qui ont reçu un vaccin vivant (tel que le vaccin contre la varicelle) au cours du dernier mois. **Toutefois, il est acceptable d'obtenir un autre vaccin vivant la même journée que l'immunisation contre la rougeole, la rubéole et les oreillons;**
- qui sont enceintes ou qui prévoient être enceintes dans les trois prochains mois.

- Pour 100 enfants qui reçoivent deux doses du vaccin RRO, environ 99 seront protégés contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.
- Cinq à 12 jours après avoir reçu ce vaccin, votre enfant peut présenter une éruption sur la peau et une fièvre. Cette réaction peut durer un à deux jours.
- Dans de rares cas, votre enfant peut avoir un mal de gorge; des maux de tête; une enflure des articulations, des testicules, des glandes du cou; des joues, une surdité et des bleus sur la peau.

## Vaccin contre la varicelle

Ce vaccin ne doit pas être administré aux personnes qui :

- ont des problèmes avec leur système immunitaire;
- sont enceintes ou prévoient devenir enceintes au cours du prochain mois;
- ont eu un vaccin vivant (tel que le RRO) au cours du dernier mois.  
**Toutefois, il est acceptable d'obtenir un autre vaccin vivant la même journée que l'immunisation contre la varicelle;**
- qui ont reçu une transfusion de sang ou d'autres types de produits sanguins dans les trois à 10 derniers mois;
- ont déjà eu la varicelle ou le vaccin contre la varicelle. Ces personnes sont probablement déjà immunisées;

- Pour chaque 100 enfants qui reçoivent le vaccin contre la varicelle, environ 97 seront protégés contre la varicelle. Les personnes vaccinées contre la varicelle qui contractent cette maladie auront des symptômes moins sévères.
- Une à deux semaines après l'administration de ce vaccin votre enfant pourrait avoir une faible fièvre et quelques bosses semblables à celles de la varicelle.

## Vaccin antiméningococcique de type C conjugué

- Pour chaque 100 enfants qui reçoivent le vaccin antiméningococcique de type C conjugué, 90 à 95 seront protégés contre la maladie méningococcique de type C.

## Vaccin contre l'hépatite B (Hép. B)

- Pour 100 personnes de moins de 19 ans qui reçoivent un vaccin contre l'hépatite B, environ 99 seront protégés contre l'hépatite B.

## Est-ce que la loi exige que mon enfant ait ces vaccins?

Oui. Au Nouveau-Brunswick, avant que votre enfant commence l'école, vous êtes dans l'obligation selon la *Loi sur l'éducation* de présenter une preuve des vaccins exigés en vertu de la *Loi sur la santé publique*. Selon la loi, vous pouvez refuser pour des raisons médicales, morales ou religieuses.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau de la Santé publique de votre région.